



LA CROIX ROUGE FRANÇAISE PERSISTE ET SIGNE SANS CULPABILISER !!!

Non contente de détruire l'offre de soins en fermant ses 6 centres de santé d'IDF et le CMPRE de Bois Larris à Lamorlaye, le CHU du Pech Blanc, l'espace Joséphine Baker et de condamner (à mort) sans motif économique réel le centre de l'Albaron à Modane, fleuron de la CRf en matière de formation, **la CRf fait le choix de ne pas assumer ses responsabilités en refusant de négocier les moyens nécessaires à l'accompagnement des 214 salarié.e.s dont le poste est supprimé dans le cadre du Plan Sauvegarde de l'Emploi en cours.**

6 réunions de négociation ont eu lieu sans quasiment aucune amélioration des mesures initialement proposées par la Direction dans le livre 1, mesures que même la DRIEETS estime faibles et insuffisantes au regard de la taille de l'Association.

Un accord est pourtant indispensable pour restreindre le périmètre d'application des critères d'ordre des licenciements et éviter d'impacter des salarié.e.s d'autres structures de la CRf de même catégorie professionnelle dans la zone économique déterminée par l'INSEE.

Ce mécanisme légal met en œuvre les licenciements économiques au niveau de l'entreprise (CRf) et non au niveau des établissements qui ferment. Cela permet de protéger les salarié.e.s les plus « fragiles » socialement et peut avoir pour conséquence au bout du processus de licencier un.e salarié.e ne travaillant pas dans un établissement qui ferme (celui qui aura le moins de point pour une même catégorie professionnelle après application des critères d'ordre).

En refusant de négocier avec les syndicats, qui sont pourtant prêts à accepter une restriction du périmètre aux seuls établissements qui ferment en contrepartie de mesures suffisantes, la CRf fait le choix de semer le chaos tout particulièrement dans ses établissements franciliens.

Ce sont 346 salarié.e.s supplémentaires emporté.e.s dans la tourmente du PSE, soit en tout 560 postes menacés, dont 341 répartis dans 66 établissements d'IDF !

▶ **La CGT souhaite que la Direction CRf revienne à la raison en étant réellement disposée à négocier un accord acceptable pour tous et protecteur pour les salarié.e.s qui seront licencié.e.s, ou mieux, en renonçant à ces fermetures.**



Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr